

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## CLASSIC TB DARK



Version 2.0      Date de révision: 04/14/2021      Numéro de la FDS: 000000260573      Date de dernière parution: 10/22/2020  
Date de la première version publiée: 10/22/2020

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : CLASSIC TB DARK  
Code du produit : 00000000050002411  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Sika MBCC Canada, Inc.  
Adresse : 601 DELMAR AVE  
Pointe-Claire QC H9R 4A9  
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

#### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction  
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Cancérogénicité (Inhalation) : Catégorie 1A  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Inhalation) : Catégorie 1 (Poumons)  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Inhalation) : Catégorie 2 (Reins, Système immunitaire)

#### Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger  
Mentions de danger : H350 Peut provoquer le cancer par inhalation.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins, Système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## CLASSIC TB DARK



Version 2.0      Date de révision: 04/14/2021      Numéro de la FDS: 000000260573      Date de dernière parution: 10/22/2020  
Date de la première version publiée: 10/22/2020

exposition prolongée en cas d'inhalation.

Conseils de prudence

:

### Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

### Intervention:

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

### Stockage:

P405 Garder sous clef.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

## SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Solution aqueuse à base de: composés non organiques

### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
quartz (SiO <sub>2</sub> )	Quartz (SiO <sub>2</sub> )	14808-60-7	>= 50 - < 70
calcaire	calcaire	1317-65-3	>= 10 - < 20
dioxyde de titane	dioxyde de titane	13463-67-7	>= 1 - < 5
dioxyde de silicium	dioxyde de silicium	7631-86-9	>= 0.1 - < 1

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

## SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

En cas d'inhalation : En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## CLASSIC TB DARK



Version 2.0      Date de révision: 04/14/2021      Numéro de la FDS: 000000260573      Date de dernière parution: 10/22/2020  
Date de la première version publiée: 10/22/2020

- 
- En cas de contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
En aucun cas n'utiliser de solvant.  
En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.  
Ne PAS faire vomir.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Peut provoquer le cancer par inhalation.  
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.  
L'inhalation prolongée ou répétée de la silice cristalline (quartz) respirable peut provoquer une silicose.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

---

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse  
Eau pulvérisée  
Poudre sèche  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Voir la rubrique 10 de la FDS - Stabilité et réactivité.
- Produits de combustion dangereux : vapeurs nocives  
oxydes d'azote  
fumées  
noir de carbone  
oxydes de carbone
- Information supplémentaire : Le danger dépend des produits et des conditions de combustion.  
Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur.  
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.  
L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.
- Équipements de protection : Porter un appareil respiratoire autonome.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## CLASSIC TB DARK



Version 2.0      Date de révision: 04/14/2021      Numéro de la FDS: 000000260573      Date de dernière parution: 10/22/2020  
Date de la première version publiée: 10/22/2020

particuliers des pompiers

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols/brouillards de pulvérisation.  
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.  
En cas d'exposition à des concentrations élevées de vapeur, quitter immédiatement la pièce.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
- Précautions pour la protection de l'environnement : Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.  
Éviter l'inhalation de bruines/vapeurs.  
Éviter le contact avec la peau.  
Éviter le contact avec les yeux.
- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme.  
Protéger de l'action directe des rayons de soleil.
- Température de stockage recommandée : > 0 °C
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : PROTÉGER CONTRE LE GEL PENDANT LA SAISON FROIDE (INFÉRIEUR À 40°F/5°C).

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## CLASSIC TB DARK



Version 2.0      Date de révision: 04/14/2021      Numéro de la FDS: 000000260573      Date de dernière parution: 10/22/2020  
 Date de la première version publiée: 10/22/2020

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
quartz (SiO <sub>2</sub> )	14808-60-7	VME (Fraction respirable)	0.025 mg/m <sup>3</sup>	ACGIHTLV
		VME	0.05 mg/m <sup>3</sup> (Poussière alvéolaire)	29 CFR 1910.1001-1050
		OSHA Action level	0.025 mg/m <sup>3</sup> (Poussière alvéolaire)	29 CFR 1910.1001-1050
		valeur REL (Poussière alvéolaire)	0.05 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH
		TWA (Matières particulaires respirables)	0.025 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		LMPT (Fraction respirable)	0.1 mg/m <sup>3</sup>	CA ON OEL
		VEMP (poussière respirable)	0.1 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA (Respirable) (Silice)	0.025 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (Fraction respirable) (Silice)	0.025 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH
calcaire	1317-65-3	valeur REL (Respirable)	5 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH
		valeur REL (Total)	10 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH
		PEL (Fraction respirable)	5 mg/m <sup>3</sup>	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		PEL (Poussière totale)	15 mg/m <sup>3</sup>	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME (Fraction respirable)	5 mg/m <sup>3</sup>	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		VME (Poussière totale)	15 mg/m <sup>3</sup>	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## CLASSIC TB DARK



Version 2.0      Date de révision: 04/14/2021      Numéro de la FDS: 000000260573      Date de dernière parution: 10/22/2020  
Date de la première version publiée: 10/22/2020

		TWA (fraction de poussière respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		STEL	20 mg/m3	CA BC OEL
dioxyde de titane	13463-67-7	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m3 (Dioxyde de titane)	ACGIH

**Mesures d'ordre technique** : Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

### Équipement de protection individuelle

**Protection respiratoire** : Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites d'exposition peuvent être dépassées.  
Porter un appareil respiratoire à filtre de particules certifié NIOSH (ou équivalent).

**Protection des mains**

**Remarques** : Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

**Protection des yeux** : Lunettes de sécurité avec protections latérales.

**Protection de la peau et du corps** : La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

**Mesures de protection** : Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction  
Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

**Mesures d'hygiène** : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.  
Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.  
Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## CLASSIC TB DARK



Version 2.0      Date de révision: 04/14/2021      Numéro de la FDS: 000000260573      Date de dernière parution: 10/22/2020  
Date de la première version publiée: 10/22/2020

---

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

---

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: couleurs variées
Odeur	: légère odeur, ammoniacal(e)
Seuil olfactif	: non déterminé
pH	: 9.0 - 9.5
Point de fusion	: Donnée non disponible
Point de congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition	: 100 °C
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	: Non classé comme danger d'inflammabilité
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Plus lourd que l'air.
Densité relative	: 1.85
Densité	: env. 1.0 gcm <sup>3</sup> (20 °C)
Masse volumique apparente	: Non applicable
Solubilité(s)	

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## CLASSIC TB DARK



Version 2.0      Date de révision: 04/14/2021      Numéro de la FDS: 000000260573      Date de dernière parution: 10/22/2020  
Date de la première version publiée: 10/22/2020

---

Hydrosolubilité	:	soluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant
Point de sublimation	:	Donnée non disponible
Poids moléculaire	:	Donnée non disponible

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Stabilité chimique	:	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Conditions à éviter	:	Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.
Matières incompatibles	:	Acides forts Des bases fortes Oxydants forts Agents réducteurs forts
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.



Version 2.0      Date de révision: 04/14/2021      Numéro de la FDS: 000000260573      Date de dernière parution: 10/22/2020  
Date de la première version publiée: 10/22/2020

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### **Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

##### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

##### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Cancérogénicité**

Peut provoquer le cancer par inhalation.

<b>IARC</b>	Group 1: Cancérogène pour l'Homme quartz (SiO <sub>2</sub> ) (Silica dust, crystalline)	14808-60-7
	Group 2B: Cancérogène possible pour l'Homme dioxyde de titane	13463-67-7

#### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins, Système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

#### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Information supplémentaire**

##### **Produit:**

Remarques : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.  
Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## CLASSIC TB DARK



Version 2.0      Date de révision: 04/14/2021      Numéro de la FDS: 000000260573      Date de dernière parution: 10/22/2020  
Date de la première version publiée: 10/22/2020

---

### SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

Donnée non disponible

#### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

#### Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'éco-toxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales. Les résidus sont à éliminer comme la substance/le produit. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat. Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

---

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations internationales

##### UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## CLASSIC TB DARK



Version 2.0      Date de révision: 04/14/2021      Numéro de la FDS: 000000260573      Date de dernière parution: 10/22/2020  
Date de la première version publiée: 10/22/2020

### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

## SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
- TSCA : Toutes les substances chimiques dans ce produit sont soit répertoriées comme actives sur l'inventaire TSCA, soit en conformité avec une exemption sur l'inventaire TSCA.

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte complet pour autres abréviations

- 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) : OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US)
- 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) : OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29 CFR 1910.1000 (US)
- 29 CFR 1910.1001-1050 : OSHA Specifically Regulated Substances (29 CFR 1910.1001-1050) (US)
- ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
- ACGIHTLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissibles (US)
- CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
- CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique
- CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
- CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
- NIOSH : NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US)
- 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
- 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) / PEL : Valeur limite acceptable
- 29 CFR 1910.1001-1050 / OSHA Action level : Niveau d'action OSHA:
- 29 CFR 1910.1001-1050 / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
- ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps
- ACGIHTLV / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
- CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## CLASSIC TB DARK



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/22/2020
2.0	04/14/2021	000000260573	Date de la première version publiée: 10/22/2020

CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	:	limite d'exposition à court terme
CA ON OEL / LMPT	:	Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée
NIOSH / valeur REL	:	Valeur limite d'exposition recommandée (REL):

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision	:	04/14/2021
Format de la date	:	mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## CLASSIC TB DARK



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10/22/2020
2.0	04/14/2021	000000260573	Date de la première version publiée: 10/22/2020

---

CA / FR